

L'Adresse—M^{me} Mitchell

familles et qui témoignent de l'importance que la société attache aux enfants.

Il ne faut pas oublier non plus que si nous avons un système d'impôt progressif universel, ces allocations seraient automatiquement reprises par l'impôt. Les femmes de certains des messieurs qui siègent ici trouvent très agréable de recevoir un chèque à leur propre nom. C'est bien souvent le seul chèque qu'elles reçoivent à leur nom.

Je ne m'oppose pas systématiquement à toute réforme. Je tiens toutefois à insister de nouveau sur le fait que le programme d'allocations familiales universel est, selon nous, le plus important de tous nos programmes sociaux. Comme je l'ai déjà dit, ceux qui gagnent un revenu moyen en bénéficient aussi. Je peux dire au nouveau gouvernement que s'il enlève à ce groupe tous ses avantages, cela risque de lui coûter très cher sur le plan politique. C'est un simple conseil que je lui donne.

M. Oberle: Monsieur le Président, je suis toujours très attentivement tous ces débats et écoute avec grand intérêt les intervenants néo-démocrates sur cette question d'importance cruciale. La députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) sait-elle que bon nombre des injustices entachant le régime et le contrat d'assistance sociale découlent du fait que le lieu de résidence défavorise parfois le Canadien? Les citoyens démunis qui vivent dans des régions isolées, par exemple dans des réserves indiennes éloignées, sont effectivement défavorisés par le principe de l'universalité.

De par la loi, le ministère des Affaires indiennes ne peut pas verser de prestations d'assistance sociale qui soient supérieures aux sommes versées à ce même titre par les provinces. Cela me fait rire quand des personnes sans enfant me font la leçon, à moi qui ai quatre enfants, ou encore quand des personnes qui ne se sont jamais mis le nez dans les affaires prétendent me dire comment gérer mon entreprise. La députée n'a-t-elle pas compris que, du fait du principe de l'universalité, du fait de la nature même du système, les personnes démunies sont défavorisées?

La députée soutient que les Canadiens à revenus élevés devraient payer plus d'impôts. Je veux bien cotiser davantage, mais je tiens aussi à m'assurer que cet argent servira à des fins utiles. Ma capacité de payer plus d'impôts est quelque peu restreinte du fait que je verse déjà des sommes que le gouvernement tient à me rembourser. Au lieu de payer plus, je préférerais pouvoir décider moi-même si l'on me versera ou non une pension de vieillesse et des allocations familiales. Je veux bien payer ma part, car personne n'a le monopole de la conscience sociale. Nous tenons toutefois à savoir que les sommes versées servent à bon escient, qu'elles ne sont pas grigustées par la bureaucratie ou autre chose du genre.

Je voudrais que la députée, qui est originaire de la Colombie-Britannique, nous dise quelle solution elle propose pour mes électeurs de Fort Ware, par exemple, où le coût de la vie est quatre fois plus élevé qu'à Vancouver, ou encore pour les citoyens établis dans des localités éloignées le long de la côte.

Le montant de la pension de vieillesse qui leur est versé est le même que partout ailleurs, grâce au principe de l'universalité. Les allocations familiales sont les mêmes, toujours pour les mêmes raisons. Vers le 12 ou 15 du mois, ces gens n'ont pourtant déjà plus rien à se mettre sous la dent. Je n'exagère pas. On trouve dans certaines de ces réserves indiennes des gens qui souffrent de malnutrition et de famine justement à

cause du caractère universel du système. Voilà le problème. Comment faire pour le régler?

Mme Mitchell: Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec le député lorsqu'il dit que les habitants des régions éloignées, et surtout des réserves indiennes, souffrent désespérément de la pauvreté. Cela doit certainement nous préoccuper au plus haut point. Ce que je crois, c'est que le député confond le principe des allocations familiales et des pensions de la sécurité de la vieillesse universelles et les programmes fondamentaux d'assistance sociale.

M. Oberle: C'est la même chose.

Mme Mitchell: Non, ce n'est pas la même chose. Le programme d'assistance sociale de base est administré en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Il est à 50 p. 100 de compétence provinciale et à 50 p. 100 de compétence fédérale. En ce qui concerne les autochtones, le gouvernement fédéral a une responsabilité particulière à assumer envers ceux qui vivent dans les réserves. Ce qu'il faut, c'est augmenter ces taux à la base et effectuer quelques rajustements pour ce qui concerne les régions éloignées.

Dans certaines villes, le coût du logement est beaucoup plus élevé qu'ailleurs. On devrait prévoir une indemnité de logement plus souple. C'est là que réside la solution si nous voulons satisfaire aux besoins fondamentaux de ces gens en matière de nourriture et de logement.

M. le vice-président: Nous allons maintenant reprendre le débat.

• (1600)

M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour vous féliciter, vous et le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley) pour votre nomination à vos nouveaux postes et pour vous dire combien j'ai confiance en vous et en votre conscience professionnelle. Je voudrais aussi féliciter le député de Sarnia-Lambton (M. James) et la députée de Montréal-Mercier (M^{me} Jacques), parrains de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je tiens en particulier à souligner l'éloquence et la sincérité de leurs interventions.

En tant que nouveau député, je puis certes, au nom de tous les autres nouveaux, remercier les anciens députés des deux côtés de la Chambre de l'aide qu'ils nous ont fournie au cours des premières semaines de session. Je sais que beaucoup de mes collègues diraient comme moi que la masse de renseignements qui nous est tombée dessus nous a donné l'impression de chercher à remonter des chutes en canoë sans l'aide d'un aviron.

Il est à la fois difficile et emballant de pouvoir faire si tôt dans ma carrière parlementaire mon premier discours à la Chambre. Notre institution plonge ses racines dans l'histoire. Pourtant, il m'a fallu attendre que la sonnerie du scrutin retentisse, franchir les rideaux et m'avancer dans la Chambre pour la première fois pour comprendre vraiment la gravité de mes responsabilités nouvelles. Ce fut pour moi un moment de profonde réflexion.

Le 4 septembre, notre parti s'est vu confier un mandat de changement. Changement non seulement de gouvernement, mais de nature dans la relation de gouvernement à population. Je suis profondément honoré d'appartenir à l'équipe nouvelle et de relever ce nouveau défi.